

I.M.A.J.E.

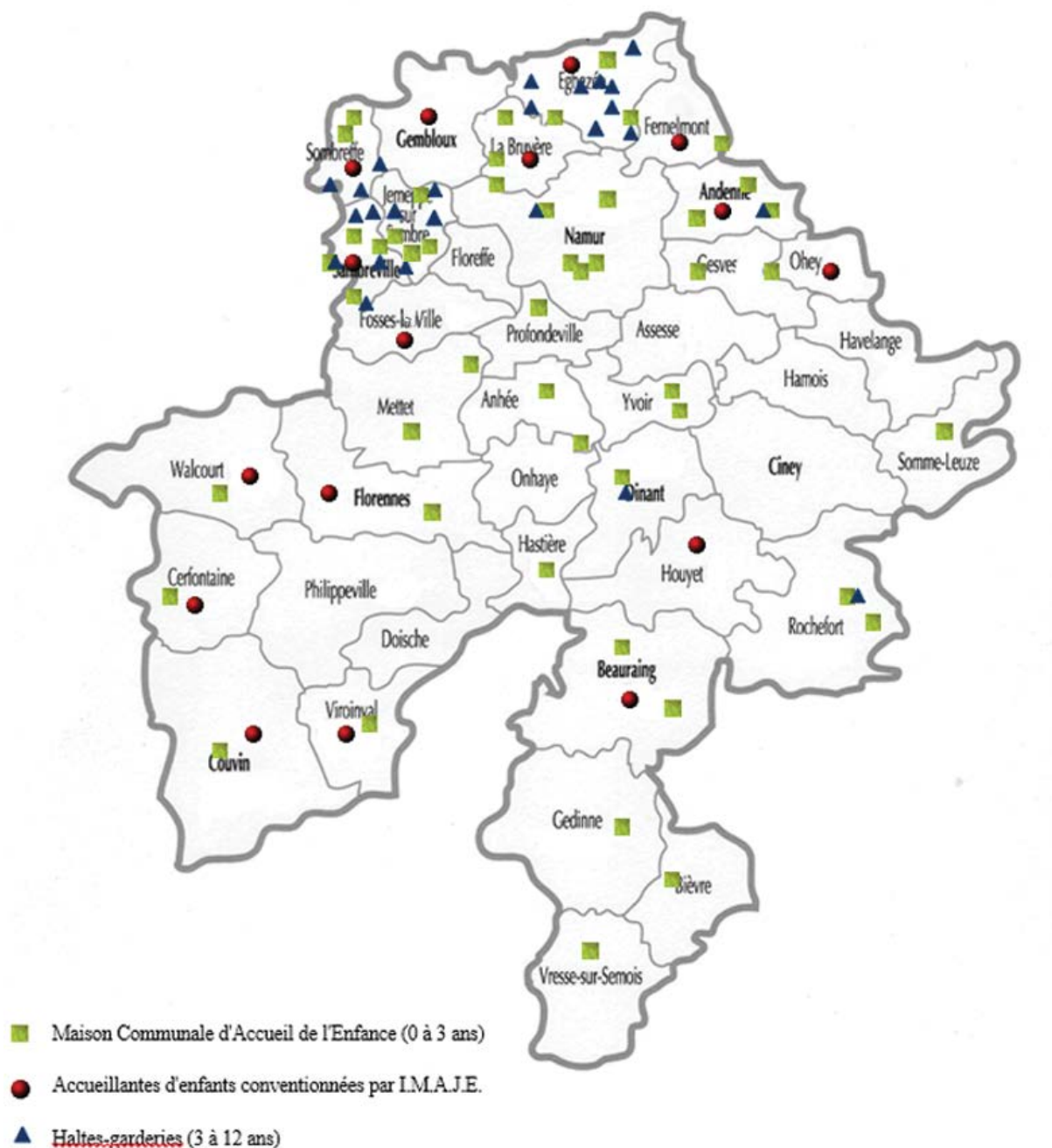


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

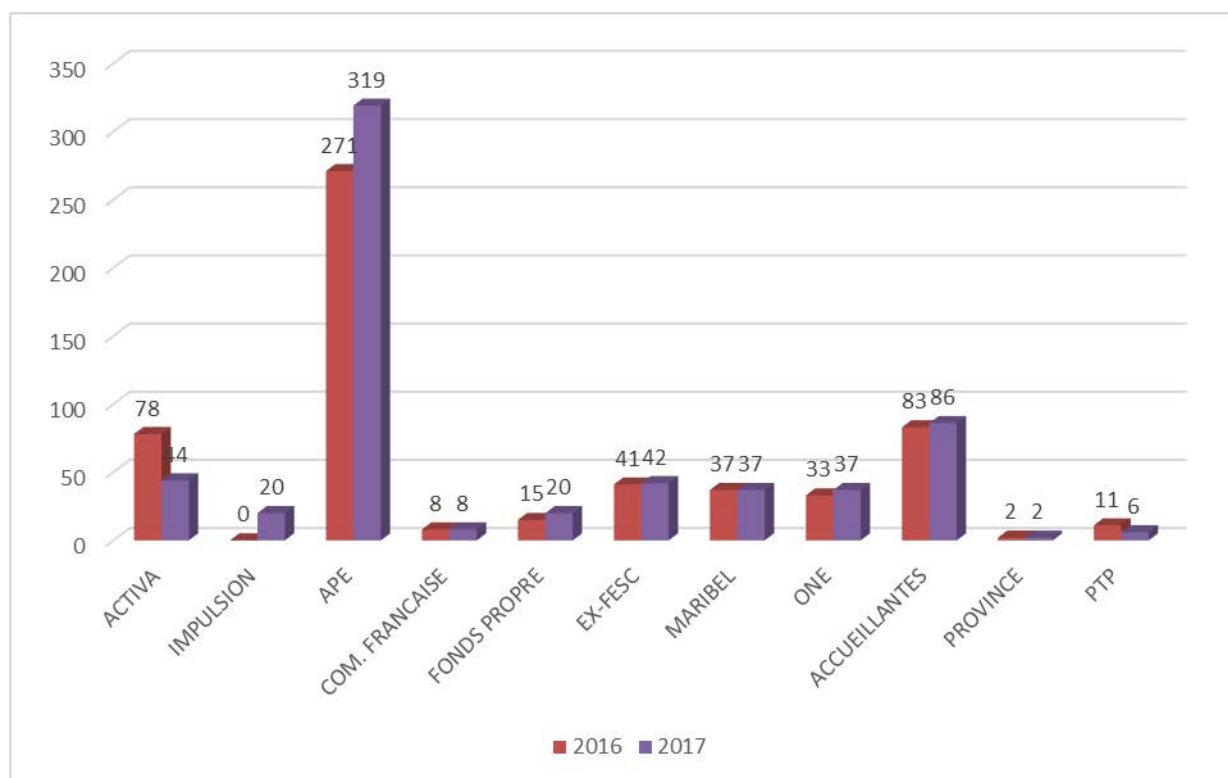
Siège administratif: rue Albert 1^{er}, 9 à 5380 FERNELMONT – ☎ 081/40 91 60 - ☎ 081/40 91 61
Site Internet: <http://www.imaje-interco.be> – E-mail : contact@imaje-interco.be

NREF.: INTERCO/MT/RapAct2017/Carte/VB/2018

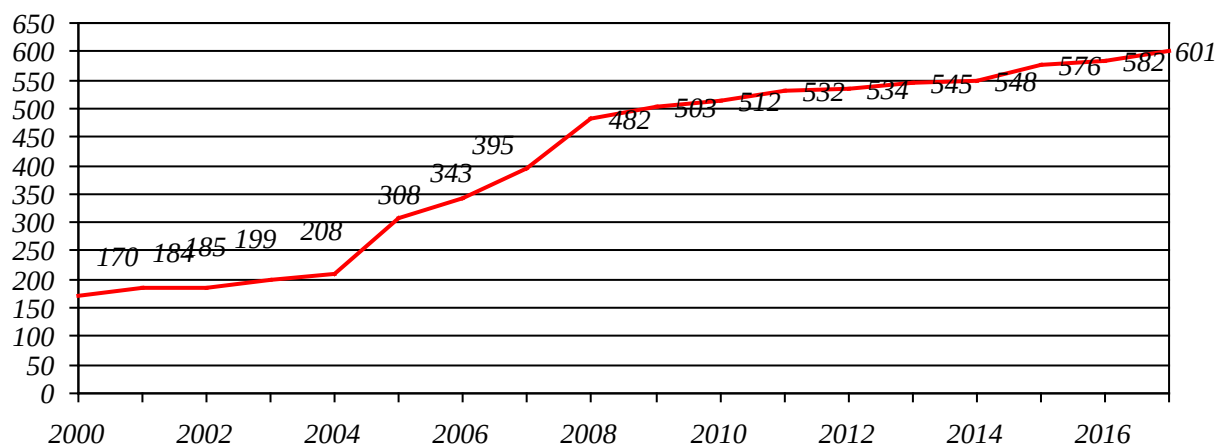
DES STRUCTURES D'ENCADREMENT EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE



REPARTITION DU PERSONNEL SELON LES SUBSIDIATIONS OU LES STATUTS POUR 601 PERSONNES AU TOTAL (Situation au 31/12/2017)



EVOLUTION DU PERSONNEL (au 31/12/2017 y compris les accueillantes)



PROVENANCE DE LA SUBSIDIATION

2017		ACTIVA		IMPULSION		APE		COM.FRANC.		FONDS PROP.		EX-FESC		MARIBEL+J		ONE		ACC	PROV.		PTP		TOTAUX		TOT. PAR SERVICE		
SERVICES	FONCTIONS	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	NBRE	ETP	
MCAE ET CHECHES	Trav.soc.					13	8,25									21	16,5							34	24,75	394	282,01
	Puéricultrices	14	11,35	5	2,8	215	164,30			2	0,66	29	17,35	12	11	9	5,9				2	0,5	283	211,06			
	Puericultrices volantes					22	13,8					4	1,4			1	0,8							27	16,00		
	Tech.surf	17	9,3	9	4,3					13	6,3			16	12,50						4	2,1	50	30,20			
S.E.M.	Puéricultrices					8	4,9					2	1,25											10	6,15	10	6,15
LE LIEN	Trav.soc.					1	1																	1	1,00	8,00	6,80
	Puéricultrices					4	2,8					2	2			1	1							7	5,80		
L'ENJEU	Trav.soc.							1	1															1	1,00	5	4,00
	Educatrices A1							3	2															3	2,00		
	Educatrice A2							1	1															1	1,00		
E-ENF.	Trav.soc.					6	3,25	2	1,75															8	5,00	8	5,00
ADMINISTRATIF	Employés	1	0,6	2	1,9	11	8,95	1	0,25					4	3,75	1	1		2	2				20	16,55	20	16,55
EQUIPE OUV NOVILLE	Tech.surf. Nov									1	1			1	0,5									2	1,50	9	7,80
	Ouvriers polyvalents	1	1							1	1			3	2,3									5	4,30		
	Service couture									1	1													1	1,00		
	Service lavoir			1	1					1	1													1	1,00		
EXTRASCOLAIRE	Trav.soc.					2	1																	2	1,00	56	25,60
	Educateurs A2	6	2,5	1	0,5	34	17,8					5	2,35											45	22,65		
	Educateurs volants			1	0,6	2	1,15																	2	1,15		
	Tech.surf	5	0,5	1	0,2					1	0,1			1	0,2									7	0,80		
Service Accueillantes	Trav.soc.					1	0,5									4	3							5	3,50	91	3,50
	Acc.subventionnées																	86						86	0,00		
		44	25,25	20	11,3	319	227,7	8	6	20	11,06	42	24,35	37	30,25	37	28,2	86	2	2	6	2,6	601	357,41			

Ce cadastre du personnel donne une image au 31/12/2017 du nombre de poste et d'ETP ainsi que de la manière dont chaque service est impacté par les modes de subsidiation différents.

On constate que la répartition des subsides reste sensiblement la même qu'en 2016.

A la lecture de ce tableau, il apparaît une forte augmentation des postes APE. Cela s'explique par la valorisation, en 2017, de 4 conventions APE supplémentaires (Seuris 2, Bièvre 2, Mornimont et Le Lien), soit un total de 11,5 ETP pour l'équivalent de 69 points APE.

Vous constaterez également une chute sensible des postes ACTIVA et PTP se justifiant par la disparition de ces statuts en juin 2017 et leur remplacement par la nouvelle aide à l'emploi « IMPULSION » en juillet 2017.

Concernant la catégorie de postes sur fonds propres, nous observons une constance en termes d'équivalents temps plein et d'affectations par rapport à 2016.

Dans le cadre du transfert des subsides FESC vers l'ONE, octobre 2017 était censé être la date butoir de la fin de la période transitoire.

Au vu des spécificités de certains projets, l'ONE a décidé de prolonger cette période transitoire jusqu'au 30 juin 2018.

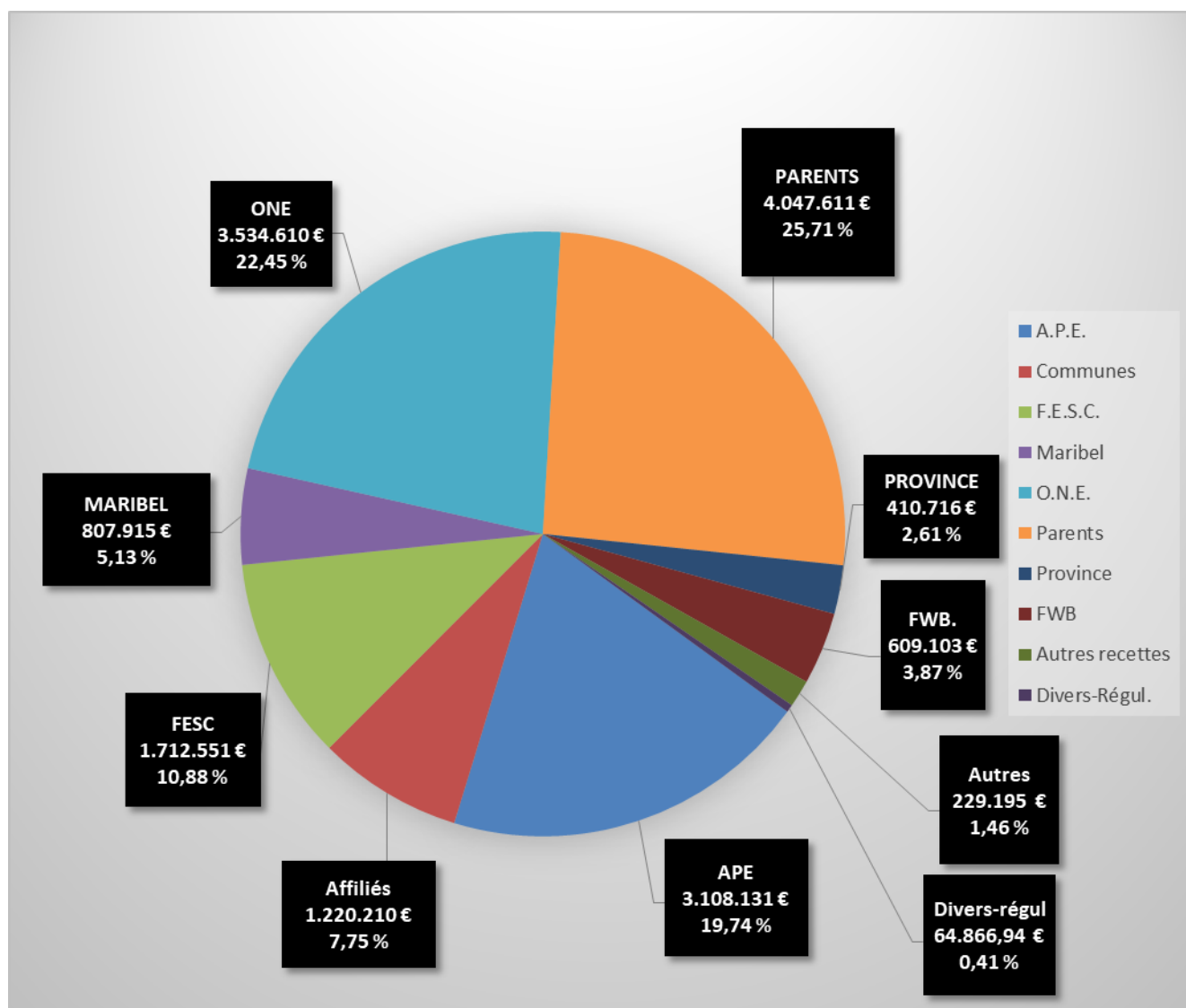
Nous sommes donc toujours confrontés à un mode de subsidiation dans le cadre d'une enveloppe fermée.

Notons également que notre interpellation concernant le financement de notre projet intégré (accueil flexible 0-3 ans, urgences 0-3 ans, service enfants malades et accueil extrascolaire) est resté sans réponse et qu'à ce jour, nous n'avons toujours reçu aucune information relative à la prise en charge financière de l'accueil flexible et d'urgence en 0-3 ans.

Pour rappel, notre demande vis-à-vis de l'ONE est de ne pas marquer d'accord définitif sur le subventionnement d'un des 4 types d'accueil sans avoir d'accord sur l'ensemble.

Ceci nous permettra d'effectuer un glissement éventuel d'un type d'accueil vers l'autre à partir du moment où l'ensemble de notre activité n'est pas prise en charge par l'ONE.

I.M.A.J.E. – INTERVENANTS - POURCENTAGES



LE SERVICE "ENFANTS MALADES À DOMICILE" D'I.M.A.J.E.

COMMUNES	DÉPANNAGES	COMMUNES	DÉPANNAGES
Andenne	133	Hastière	0
Anhée	20	Havelange	15
Assesse	5	Houyet	0
Beauraing	7	Jemeppe-s/S	11
Bièvre	2	La Bruyère	14
Cerfontaine	3	Mettet	14
Ciney	6	Namur	72
Couvin	7	Ohey	4
Dinant	2	Onhaye	0
Doische	0	Philippeville	13
Eghezée	26	Profondeville	108
Fernelmont	5	Rochefort	0
Floreffe	14	Sambreville	55
Florennes	58	Sombreffe	4
Fosses-la-Ville	1	Somme-Leuze	0
Gedinne	2	Viroinval	0
Gembloux	77	Vresse	0
Gesves	17	Walcourt	4
Hamois	0	Yvoir	6
TOTAL	385	TOTAL	320
TOTAL GÉNÉRAL	705 dépannages		

L'année 2017 est marquée par une légère diminution du nombre de dépannages.

Nous comptabilisons 705 journées de dépannages au profit de 146 enfants, contre 753 jours de dépannages au profit de 168 enfants en 2016, soit une diminution de 6,81%, contrairement à l'année 2016 marquée par une nette augmentation.

Nous avons refusé 94 dépannages contre 115 en 2016.

Au vu du nombre de dépannage par Commune, nous constatons une très nette augmentation sur les Communes de Florennes, Gembloux ainsi que sur les Communes de Profondeville et Sambreville. Le reste des Communes étant sensiblement impactée de la même manière par le Service Enfants Malades qu'en 2016. L'activité principale de ce service se situe, comme l'année 2016, à concurrence de 72,62%, sur les 6 premiers mois de l'année.

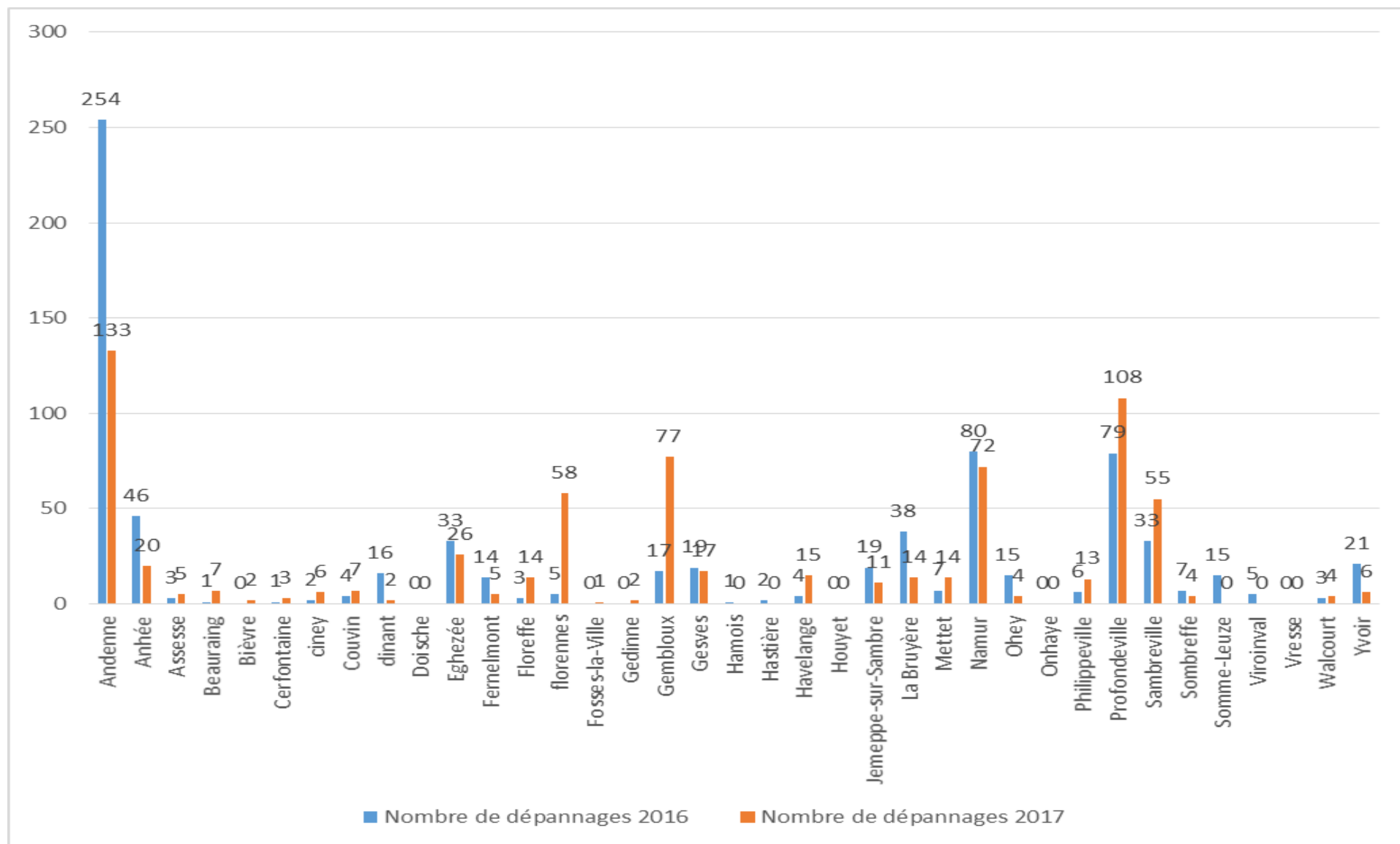
Pour rappel, les puéricultrices du Service Enfants Malades sont affectées en crèche lorsqu'elles ne sont pas appelées au domicile des parents, ce qui est particulièrement le cas durant les mois d'été.

Cette situation étant une réalité de terrain, l'ONE a décidé, dans le cadre de son arrêté « martyr », de la prendre en compte au niveau du subventionnement et donc, il subsidie une partie des prestations réalisées en MCAE.

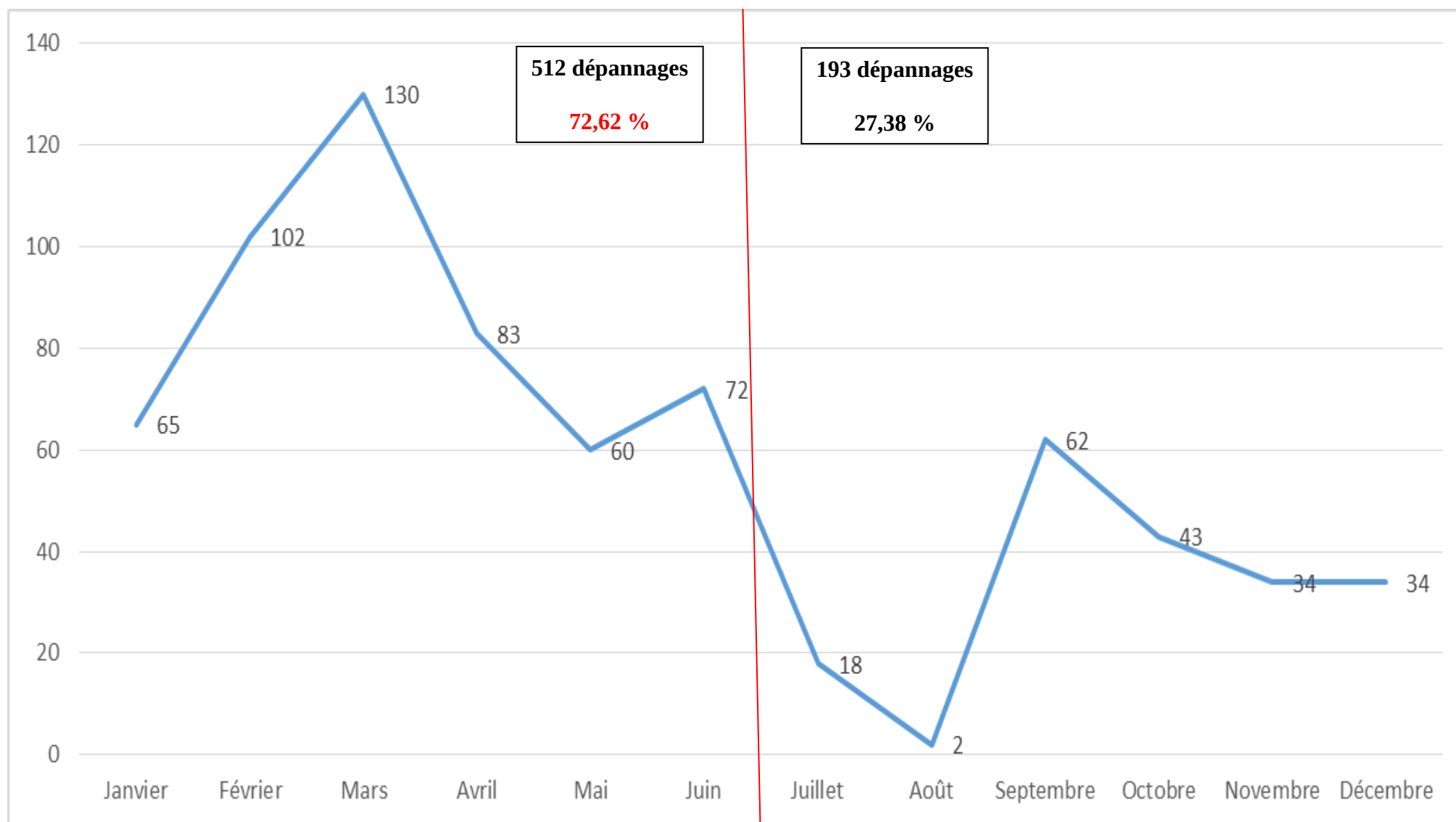
Cette légère diminution ne doit pas entacher notre volonté de poursuivre l'effort entamé en 2016 de relancer ce service, les demandes des parents étant toujours belles et bien présentes.

Notons également que l'application de l'arrêté martyr rédigé par l'ONE a été reportée au 1^{er} juillet 2018 et que nos interpellations concernant le cofinancement du service restent d'actualité.

NOMBRE DE DEPANNAGES PAR COMMUNE



GRAPHIQUE DES INTERVENTIONS DURANT L'ANNÉE 2016



LE SERVICE "M.C.A.E." D'I.M.A.J.E.

Moyennes des fréquentations

Crèche/MCAE	STRUCTURES	CAPACITÉ	TOTAL (journées de présence)
MCAE	ANDENELLE	24	4205
MCAE	ANHEE	14	2817,5
MCAE	BAILLONVILLE	12	2929
MCAE	BEAURAING	21	3930,5
MCAE	BEAURAING II	15	3247,5
MCAE	BIESME	12	2332,5
CRECHE	BIERWART	32	6272,5
MCAE	BIEVRE	12	1763
MCAE	BIEVRE 2	12	1231,5
MCAE	BIOUL	12	2632,5
M.E	BOVESSE	12	1897,5
MCAE	CERFONTAINE	12	2412,5
CRECHE	CHR	18	3944,5
MCAE	CHR 2	24	4402,5
MCAE	COUVIN	24	4442,5
MCAE	DINANT	18	3316
MCAE	DURNAL	12	2010,5
MCAE	FALISOLLE	18	3263
MCAE	GEDINNE	27	5713
CRECHE	GESVES	30	5996,5
MCAE	GODINNE	12	1973
MCAE	HARLUE	12	2490,5
MCAE	HASTIERE	12	2629,5
MCAE	JEMELLE	18	2819,5
MCAE	JEMEPPE S/S	18	3290
CRECHE	LEUZE	42	8156,5
MCAE	LUSTIN	18	3721
MCAE	MEUX	18	3472,5
MCAE	MOUSTIER	12	2167,5
MCAE	MORIALME	18	2681,5
MCAE	MORNIMONT	12	2093
MCAE	NAMECHE	15	2970
MCAE	OHEY	18	3677,5
MCAE	OLLOY	12	2164
MCAE	REGION W. 1	24	4671
MCAE	REGION W. 2	18	3702,5
MCAE	RHISNES	18	3550
MCAE	ROCHEFORT	15	3213
MCAE	SAINT-GERARD	15	2380,5
MCAE	SAINT-GERMAIN	18	3903,5
MCAE	SAINT-SERVAIS	24	4699
M.E	SEILLES	18	3045,5
MCAE	SEURIS	30	5482,5
CRECHE	SEURIS 2	18	2857,5
MCAE	SOMBREFFE 1	18	3610
CRECHE	SOMBREFFE 2	18	3850
MCAE	SPY	15	4699
MCAE	VELAINE S/S	12	2280
MCAE	VRESSE	15	2755

MCAE	WALCOURT	24	3740
TOTAL PRESTATIONS			171.505*¹

Au 31 décembre 2017, nous comptons 42 M.C.A.E., 2 M.E et 6 crèches, soit 50 structures d'accueil.

Nous avons ouvert un nouveau milieu d'accueil en 2017, à savoir une deuxième MCAE de 12 places à Bièvre.

L'année 2017 a vu la crèche de Seuris 2 (Sambreville) ainsi que les Mcae de Bièvre 2 et de Mornimont (Jemeppe-sur-Sambre) fonctionner à plein rendement. Paradoxalement, nous constatons une évolution légèrement positive du nombre de présences soit une augmentation de 0.86% par rapport à 2016. Ceci s'explique par une baisse de fréquentations sur certains milieux d'accueil qui est compensée par ces 3 ouvertures.

En octobre 2017, nous avons mis sur pied un nouveau service « inscriptions » avec à la clef l'engagement d'un travailleur à 9/10 temps. L'objectif de ce service est de centraliser toutes les demandes d'accueil, tout en respectant l'ordre chronologique d'arrivée des demandes et les secteurs concernés. Ceci nous permet de proposer aux parents différentes possibilités d'accueil en fonction, bien sûr, des places disponibles. Cette manière de pratiquer permet également de combler plus efficacement les contrats horaires à temps partiels. Plusieurs moments d'évaluation ont eu lieu en 2017 concernant le fonctionnement du service et ce, afin de s'ajuster au mieux à la réalité de terrain. Ces ajustements se poursuivront en 2018.

Outre l'efficacité recherchée dans le traitement des demandes d'accueil par la création de ce service, notre volonté est d'alléger au maximum le travail administratif des directeurs de crèches afin de leurs permettre une présence accrue sur le terrain. En effet, nous restons convaincues que le rôle premier du directeur de crèche est de mobiliser son équipe autour du projet d'accueil de la crèche et d'axer son travail sur les enfants et la qualité d'accueil que les puéricultrices peuvent leurs offrir.

¹ Soit une augmentation de 0,86%

**LE SERVICE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNÉES D'I.M.A.J.E.
au 31/12/2017**

AFFILIES	NOMBRE DE GARDIENNES
Commune d'Andenne	1
Commune d'Anhée	0
Commune de Beauraing	2
CPAS de Cerfontaine	2
CPAS de Couvin	3
CPAS d'Eghezée	9
Commune de Fernelmont	3
CPAS de Florennes	5
CPAS de Fosses-la-Ville	3
Commune de Gembloux	19
CPAS de Gesves	0
CPAS d'Houyet	2
Commune de Jemeppe-sur-Sambre	2
CPAS de La Bruyère	4
CPAS d'Ohey	2
Commune de Sambreville	3
Commune de Sombreffe	4
Commune de Viroinval	1
CPAS de Walcourt	21
Nombre d'accueillantes conventionnées par IMAJE pour la Province de Namur	86

Le nombre d'enfants accueillis en 2017 est de 601 enfants contre 648 en 2016, soit une diminution de 7,82 %.

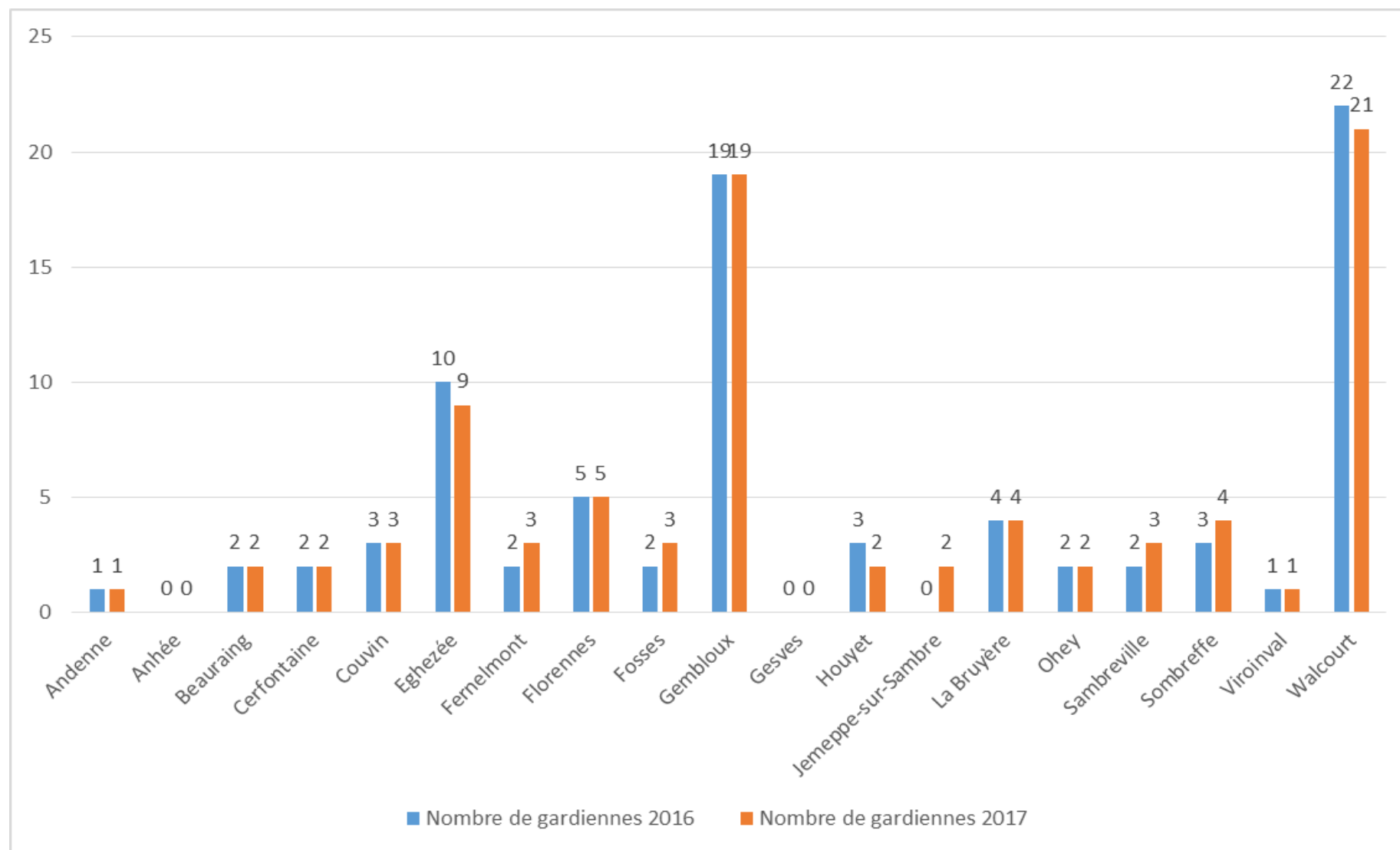
Ceci étant, ce service vit au rythme de nombreux départs et arrivées, à savoir 10 nouvelles accueillantes en 2017 et 9 départs.

Nous constatons une augmentation du nombre de nos accueillantes à concurrence de 86 en 2017 contre 83 en 2016. A contrario, le nombre de présences baisse de 11,36 %, soit un total de 45.137 présences.

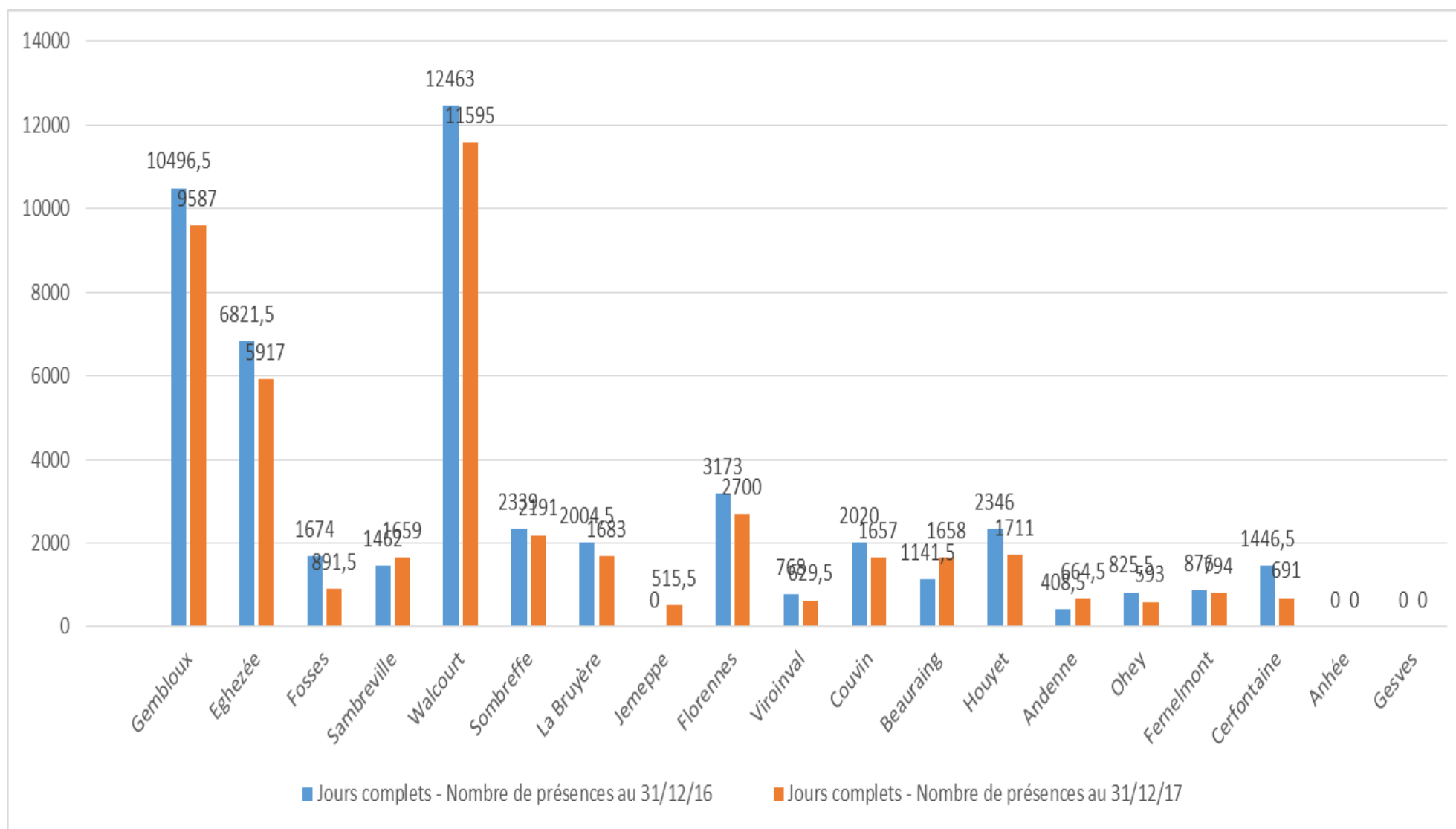
Le nombre de co-accueils a quant à lui augmenté et passe à 4, à savoir 2 sur Walcourt, 1 sur la Commune de Gembloux et 1 sur la Commune de Sambreville.

Le nouveau statut des accueillantes a été annoncé pour la fin d'année 2017 mais ne fut concrétisé que durant le premier trimestre 2018 avec un acte de candidature des accueillantes volontaires pour accéder au statut de salariée déposé pour le 31 mars 2018. Notre service a droit à 5 postes et le nombre de candidates est largement supérieur. Nos 5 postes seront donc pourvus en fonction de l'ordre de priorité défini par l'Administration Centrale de l'ONE. A savoir également que toutes les nouvelles candidates depuis décembre 2017 possédant le titre requis ont automatiquement accès au statut de salariée. A l'heure actuelle, nous ne possédons pas encore les textes fixant le cadre légal à savoir le règlement de travail spécifique aux travailleurs à domicile ainsi que le modèle de contrat de travail adapté à IMAJE. Ce travail a été demandé à notre consultante juridique. Dès que ce cadre légal sera défini et approuvé par la délégation syndicale, nous pourrons faire signer les contrats de travail aux accueillantes à domicile sous statut de salariée. L'année 2018 sera donc une année charnière à ce niveau. Nous espérons également que ce nouveau statut enfin accessible rencontrera un franc succès.

NOMBRE D'ACCUEILLANTES PAR COMMUNE



NOMBRE DE JOURS DE PRESENCES PAR COMMUNE CHEZ LES ACCUEILLANTES AU 31/12/2017



LE SERVICE "HALTE-GARDERIE" D'I.M.A.J.E.

<i>HG</i>	<i>Nombre d'enfants</i>	<i>Présence <3h</i>	<i>Présence >3h</i>	<i>TOTAL</i>
ANDENNE	226	5930	1250	7180
AUVELAIS ARSIMONT/SEURIS	257	13737	2328	16065
VELAINE + FERNELMONT	153	6363	934	7.297
AISCHE-EN-REFAIL	58	3069	554	3623
BOIGNEE	111	6192	820	7012
DINANT	108	202	1006	1208
YANNICK LEROY	96	2860	736	3596
EGHEZEE ABBE NOEL	171	6817	869	7686
FALISOLLE	216	9085	2537	11622
HASTEDON	149	3724	2712	6436
JEMEPPE-SUR- SAMBRE	18	38	205	243
JEMEPPE 2	55	126	334	460
LEUZE	73	3821	843	4664
LIERNU	99	5263	1325	6588
LIGNY	272	9261	1483	10744
MEHAIGNE	221	6637	2630	9267
MOIGNELEE	105	3380	510	3890
NOVILLE-SUR- MEHAIGNE	39	2332	1076	3408
ROCHEFORT	327	9246	3921	13167
SPY	22	44	243	287
TAVIERS	114	5840	1385	7225
TONGRINNE	125	6963	1129	8092
WARET-LA- CHAUSSEE	100	4426	1192	5618
TOTAL	3.115	115.356	30.022	145.378

145.378 journées ont été comptabilisées en 2017 et 3.115 enfants ont fréquentés nos structures extrascolaires. On constate donc une augmentation de 2,37% du nombre de présences. Force est de constater que la vie professionnelle étant difficilement compatible avec le rythme scolaire, ce type d'accueil rencontre une demande de plus en plus importante.

Nous n'avons pas ouvert de nouvelles structures en 2017 étant toujours en période transitoire dans le cadre du transfert du subside FESC vers l'ONE et ce encore jusqu'au 30 juin 2018.

Néanmoins, de nombreuses demandes de prises en charge de l'accueil extrascolaire de la part de nos affiliés nous parviennent régulièrement. En effet, nous sommes très souvent interpellés par des écoles ou des communes qui souhaiteraient professionnaliser le secteur en travaillant exclusivement avec des éducateurs pour encadrer les enfants. Malheureusement, actuellement, IMAJE fonctionne toujours avec une enveloppe fermée qui couvre 80.000 présences alors que nous en comptons 145.000. Il est évident que notre priorité sera d'abord de sauvegarder l'ensemble de notre activité avant d'ouvrir la possibilité à d'autres partenaires d'intégrer notre service extrascolaire.

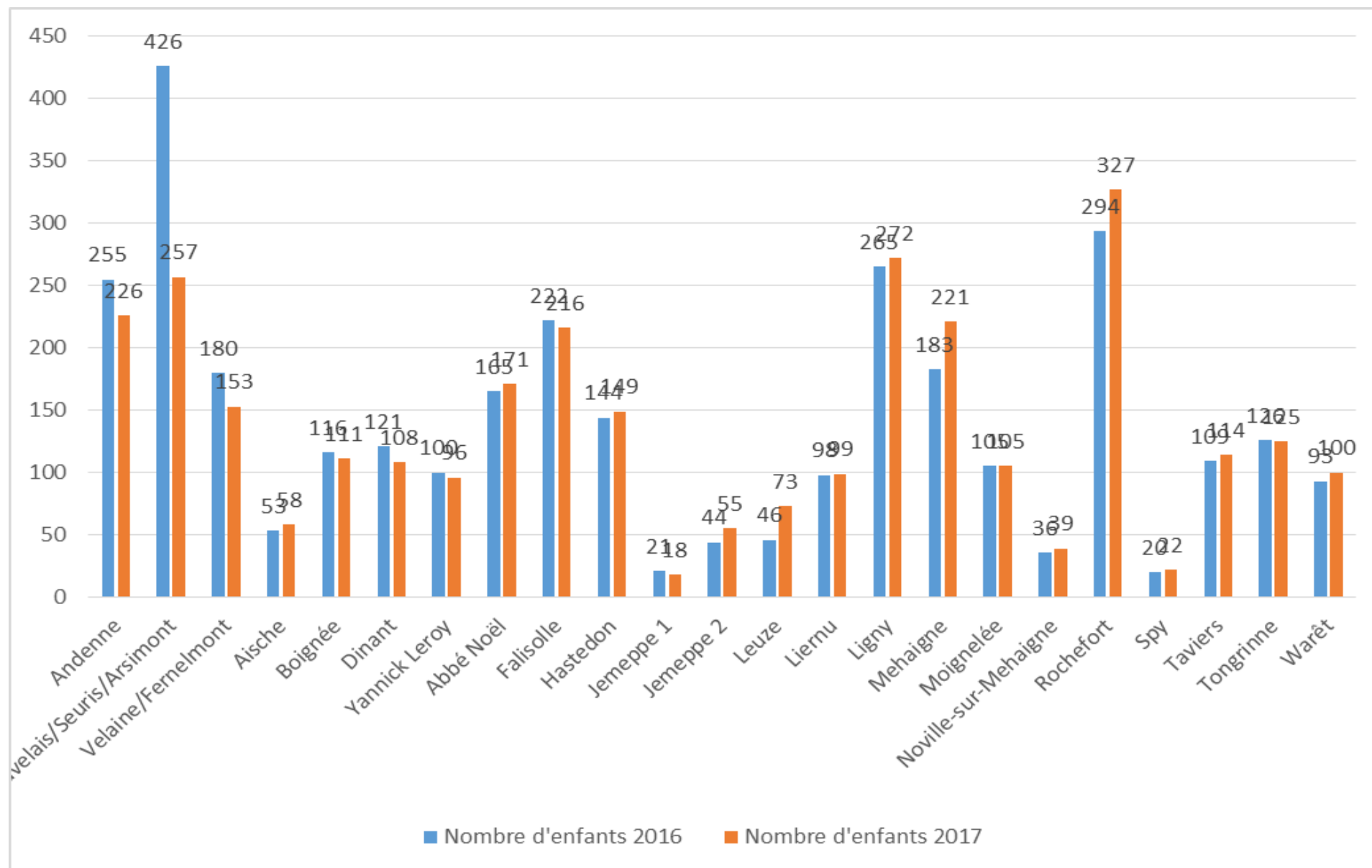
Durant les vacances scolaires 2017, nous avons accueillis 947 enfants avec un total de présences de 4.714 et ce sur 5 implantations (Sambreville, Hastedon, Dinant, Rochefort et Andenne). Le nouvel arrêté prévoit un minimum de 7 semaines de stages par pouvoir organisateur pour pouvoir prétendre aux subsides de l'extrascolaire. Nous avons volontairement fait le choix de diminuer l'offre sur Sambreville, Dinant et Andenne en fonctionnant sur 3 semaines au lieu de 8 sur l'année et ceci pour 2 raisons :

- D'abord, nous étions confrontés à un nombre d'heures supplémentaires fort important. Il nous est très difficile de faire récupérer ces heures durant l'année scolaire. En effet, nous avons engagé 2 éducateurs « volants » qui couvrent les absences mais nous devons compter avec les maladies, les congés payés et les formations avant d'accéder aux demandes de récupération du personnel. Nous avons donc décidé de faire récupérer ces heures durant les vacances scolaires ;
- D'autre part, durant les stages, nous fonctionnons avec un thème choisi et développé par semaine. Ce mode d'organisation fait appel plus aux qualités d'animateur de nos travailleurs qu'aux compétences éducatives. Chaque année, nous constatons que nos éducateurs ne sont pas formés à l'animation et que cet exercice n'est pas forcément évident pour eux. Nos coordinateurs extrascolaires leur sont donc d'une aide précieuse tant au niveau de la préparation des stages que durant l'accompagnement sur le terrain, mais tout ce travail représente de longues heures de travail pour l'ensemble de l'équipe. Ce critère d'animateur est d'ailleurs privilégié lors de recrutement que nous organisons.

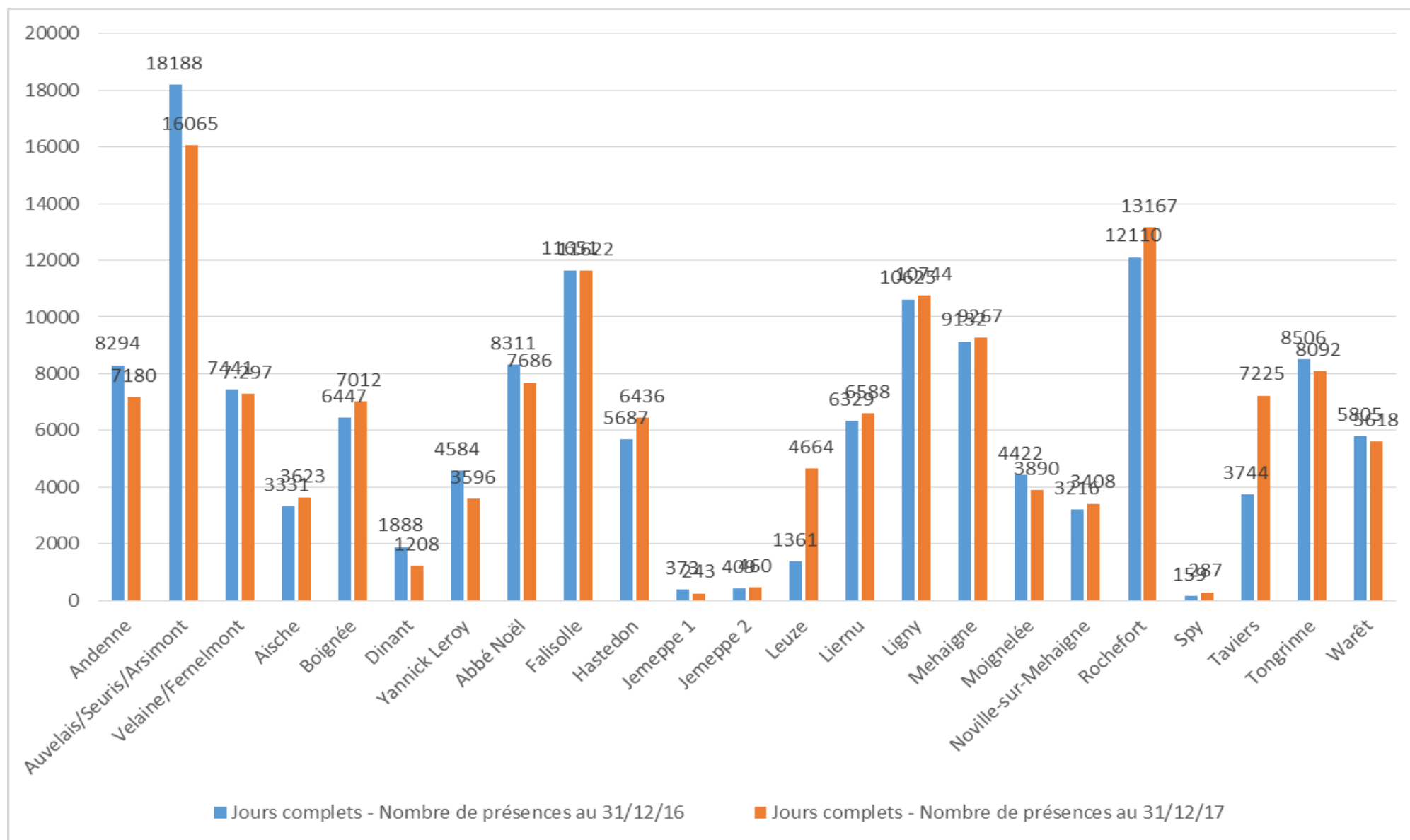
Ces différents ajustements continueront à être pris en compte dans les années futures et définiront, en fonction du cadre légal, l'orientation du service extrascolaire.

<u>STRUCTURES</u>	<u>NOMBRE D'ENFANTS</u>	<u>PRESENCES</u>
Andenne	52	259
Auvelais	73	361
Dinant	76	380
Hastedon	261	1.305
Rochefort	485	2.409
<u>TOTAL</u>	947	4.714

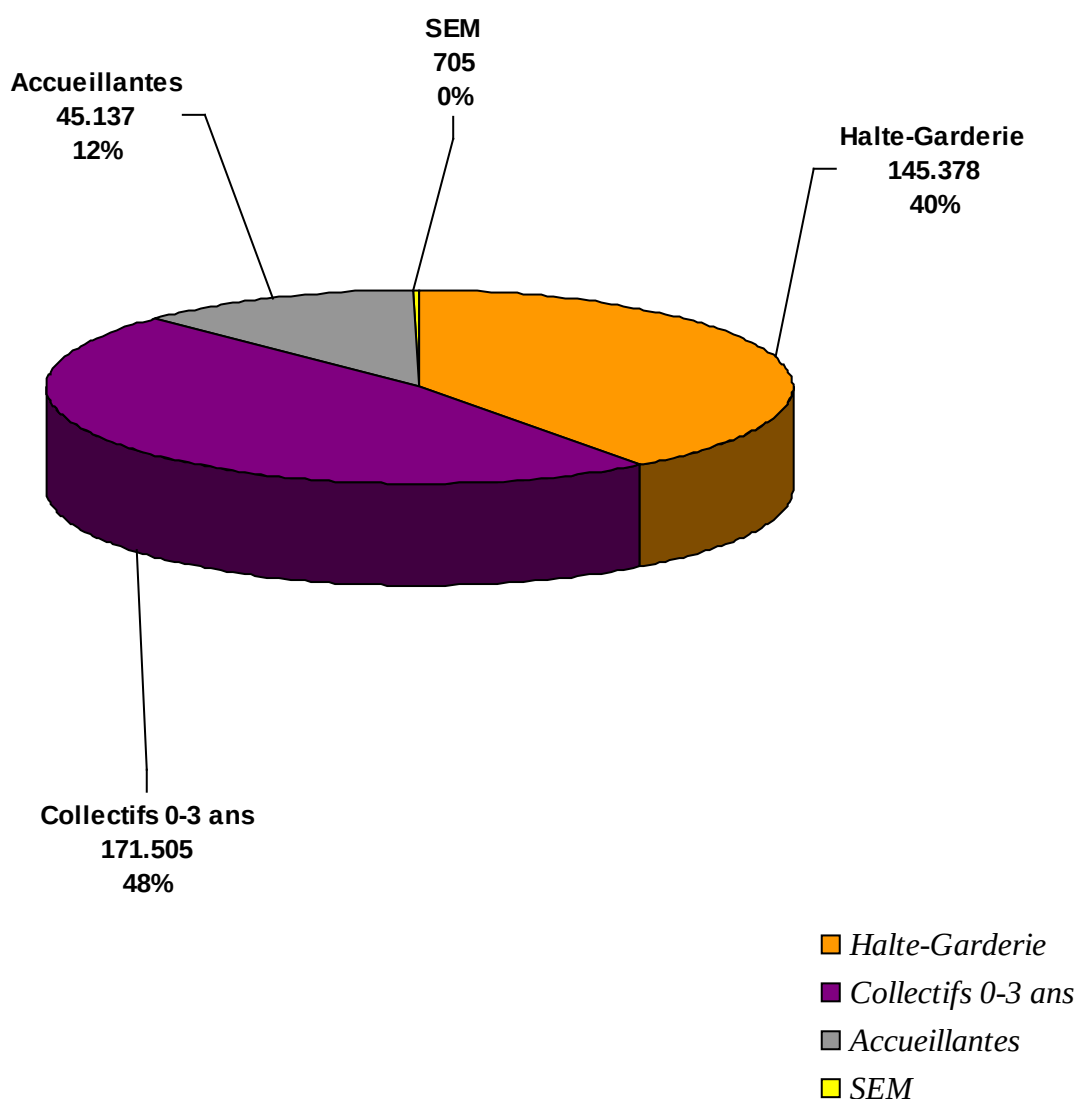
EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR STRUCTURE EXTRASCOLAIRE



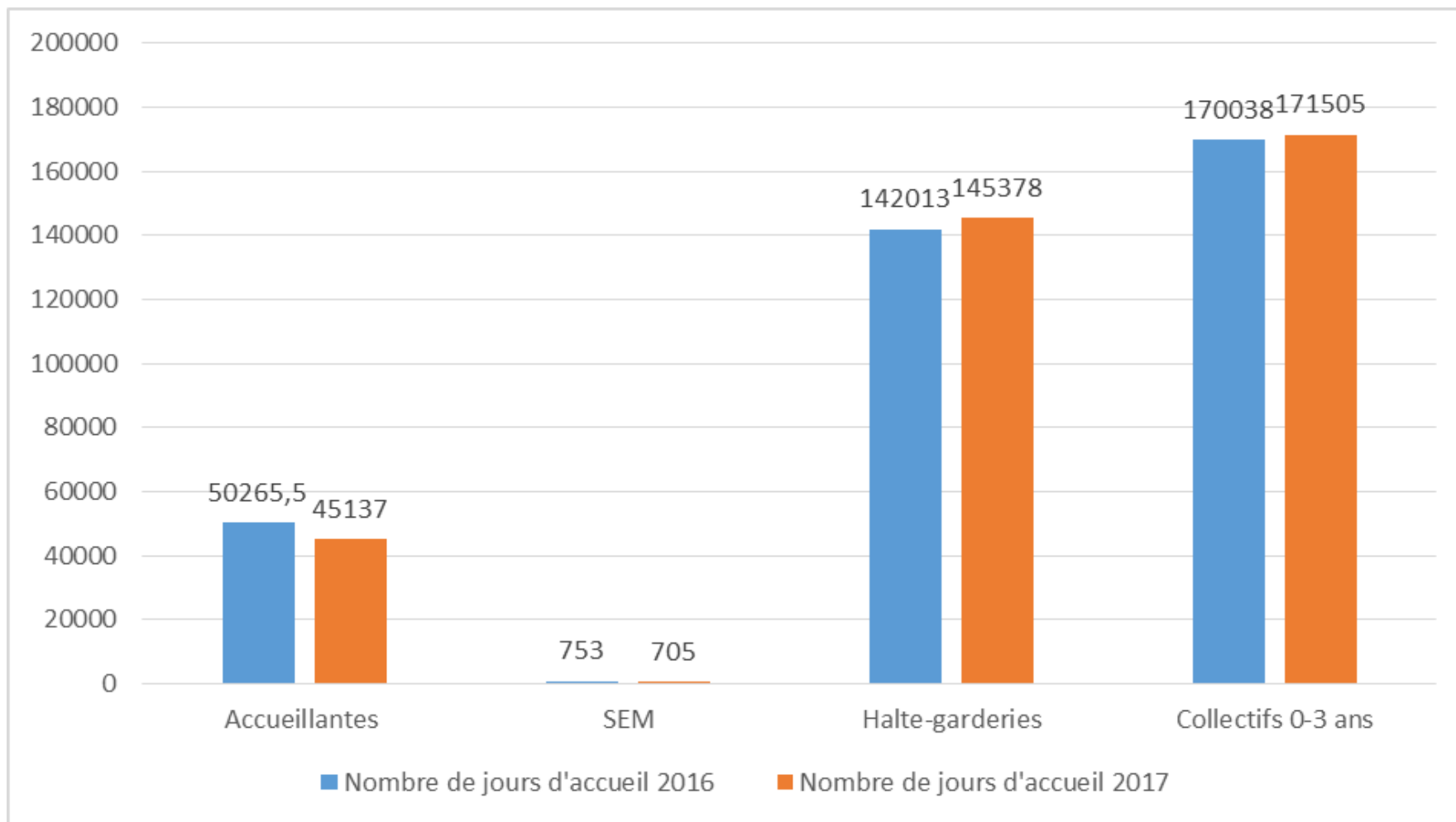
EVOLUTION DES PRESENCES EXTRASCOLAIRES



NOMBRE DE JOURNEES D'ACCUEIL EN FONCTION DU TYPE D'ACCUEIL

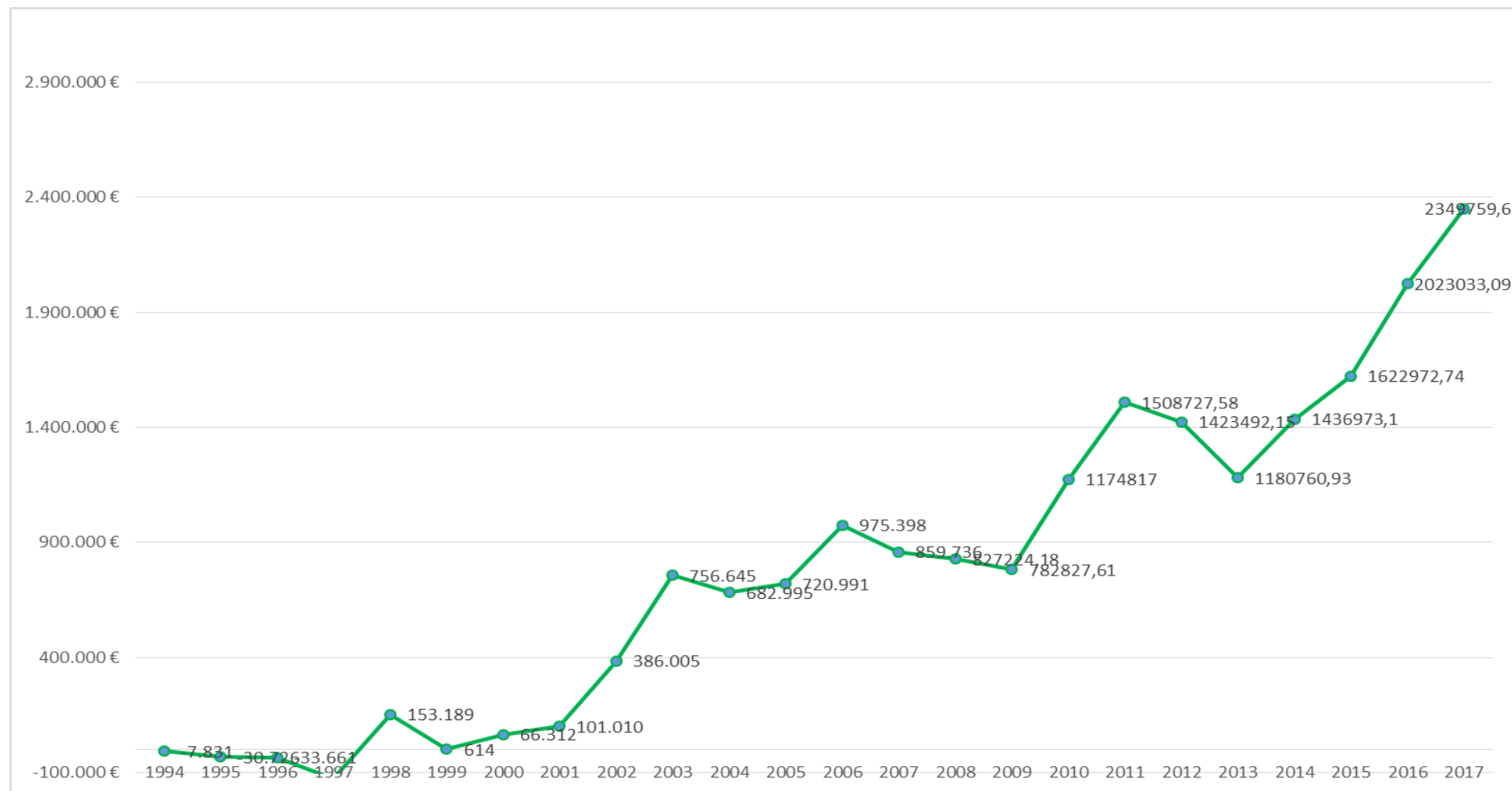


NOMBRE DE JOURNEES D'ACCUEIL EN FONCTION DU TYPE D'ACCUEIL
COMPARATIF 2016-2017



NREF.: INTERCO/MT/RapAct2017/Résultats reportés/VB/2018

RÉSULTATS REPORTÉS – I.M.A.J.E.





LES FORMATIONS ET REFLEXIONS

L'ensemble des services bénéficie de formations pour la plupart issues du catalogue ONE et au maximum gratuites, voire peu onéreuses. Les thèmes varient selon les équipes, mais nous veillons à ce qu'ils soient en lien avec leur projet de vie.

Au sein d'IMAJE, une équipe de travailleuses médico-sociales et la psychomotricienne ont développé des formations données en interne : la réanimation (systématiquement une fois par an), la bobologie, les douces violences, l'observation de l'enfant, soutenir le développement moteur de l'enfant, le portage et des groupes de réflexion se structurent autour des réflexes archaïques, de l'observation et de l'accueil des nouveaux travailleurs.

Chaque entité d'accueil qu'elle soit collective, en co-accueil ou au domicile dispose de deux journées par an pour la formation en équipe/ensemble pour les accueillantes. Nous avons donc décidé en 2017 d'utiliser un de ces deux jours pour un regroupement général des structures.

En effet, après quelques observations et réflexions, nous nous sommes demandées comment recentrer le travail sur l'intérêt de l'enfant, sur une réflexion autour de son accueil. Nous avons fait différents constats, notamment le long temps d'accueil de certains enfants en structure (arrivée à 6H30 et départ après 18H), mais aussi l'accueil d'enfants de moins de trois mois, le fait que les SAJ recourent aux crèches en suppléance de fonctions parentales défaillantes, le décalage entre les budgets alloués et les exigences de l'encadrement, la difficulté de mettre en évidence les besoins émotionnels et psychiques des bébés. A cela, vient s'ajouter la santé mentale des professionnels qui se sentent impuissants, en ont ras-le-bol et développent des cécités et/ou surdités émotionnelles.

TRAVAILLER SUR LES REPRESENTATIONS DES BESOINS DU JEUNE ENFANT

Force fut de constater une réelle méconnaissance au regard des connaissances actuelles et actualisées sur les besoins, mais aussi les compétences des bébés dans la mesure où ils sont suffisamment assurés, rassurés, réassurés.

Par conséquent, nous avons demandé le soutien du Dr Hubert BOUTSEN, pédopsychiatre, et nous sommes partis du principe selon lequel « un accueil de qualité nécessite un VOCABULAIRE COMMUN SUR LES BESOINS PSYCHIQUES des bébés ».

Partant du fondement que la fonction de direction a un rôle primordial dans les enjeux de contenance, de structuration et de plaisir, nous avons organisé une formation qui s'est étendue sur un an (de septembre 2016 à juin 2017) à l'attention des « Directeurs », à savoir assistants sociaux, infirmières qui encadrent nos milieux d'accueil.

L'objectif de cette formation était de définir un socle de base au sujet des représentations des besoins de l'enfant et de l'enfance en développement, inachevée, en difficultés. Par groupe (trois), huit demi-journées au rythme mensuel ont été organisées sur la trame de fond de ces diverses représentations : le sommeil / l'alimentation / la croissance / la relation / le jeu / les angoisses de séparation, les pertes / la parentalité et co-parentalité / l'évaluation.

Tout l'enjeu de ces moments importants de réflexion fut la « transmission » ! Et donc, lors de la journée pédagogique du 1^{er} juin, les directeurs de structures ont préparé et présenté (au moyen de scénettes, de vidéos, d'entretien, de lecture,...) ce qu'ils avaient envie de transmettre à leurs équipes. Le Dr Boutsen était le soutien, le lien, le garant de l'information, de la théorie.

L'intérêt de cette journée, au-delà de la conscientisation des besoins du jeune enfant, fut aussi de permettre à l'ensemble du personnel de se rencontrer, mais aussi de se représenter IMAJE, leur institution, de découvrir son fonctionnement puisque nous avons débuté la rencontre par une présentation de l'organigramme institutionnel, ses modes de subsidiation, ses contraintes,...

Nous souhaitons à la suite de cette première année de questionnements autour des besoins du jeune enfant, axer la formation sur l'aménagement des espaces et sur l'observation pour être dans la continuité de notre volonté d'offrir un accueil de qualité.

Cette journée pédagogique aura lieu le 27 septembre 2018, avec Anne-Marie FONTAINE comme orateur.